

Numéro 09
Juin 2017

Edito

Après les présidentielles : et Maintenant ?

Le seul mot d'ordre pour mettre « La France en Marche » C'est plus de justice sociale !!! Cette période électorale majeure, élections présidentielles et législatives, dans laquelle notre pays est entré confirme sans surprise que peu de place est laissé aux exigences sociales et économiques de tous ceux et celles qui participent à la création des richesses. Les tenants d'un capitalisme libéral et incontrôlé avec à leur tête notre tout nouveau jeune monarque (président) Emmanuel MACRON, souhaitent accentuer l'austérité, au travers de programmes politiques régressifs, pour les salariés, les retraités, les jeunes, les précaires et privés d'emploi. Pour exemple : la mise à mort du code du travail par ordonnances...

L'instauration d'un véritable rapport de force est à portée de mains, à l'analyse des élections présidentielles, comme le démontre les votes du 1^{er} tour qui se sont massivement exprimés sur des valeurs de gauche en faveur d'une véritable justice sociale,

confirmés par le nombre d'absentions, de nuls et blancs lors du deuxième tour. Alors oui ! parlons d'une véritable politique de l'emploi, d'augmentation des salaires et des retraites ! Parlons du partage des richesses ! Parlons de reconquête industrielle ! Parlons

d'investissements pour rénover les services publics et l'industrie ! Parlons aussi de sécurité avec la Sécurité sociale professionnelle ! Parlons d'Europe sociale et de coopération internationale pour la paix et le développement !

Bruno Gourdon, CE

Au sommaire :

Edito	page 1
Commission exécutive	Page 2
Continuité syndicale	Page 4
6ème congrès	Page 5
Les luttes chez SAVARE	Page 5
11° congrès de l'UCR	Page 6
Lettre au Président	Page 8



Journal réalisé par la commission publication de l'UFRCBA : Robert BRUN (animateur), Jean-Claude GUERINEAU, Pierre LE PAGE.

Directeur de la publication : Michel DIAMANTIS

UFRCBA Case 413 263 rue de Paris, 93100 MONTREUIL

Compte rendu de la commission exécutive

Rapport sur l'actualité sociale de Jean-Claude GUERINEAU

L'actualité sociale n'a guère évolué depuis notre CE de février les élections présidentielles y sont certainement pour quelque chose. Le gouvernement prend ses derniers décrets, au risque de les annuler, comme celui de Mme Touraine sur le financement des hôpitaux de jour.

Sous le soleil rien de nouveau le système capitaliste règne en maître. Le chapelet de mesures austéritaires pèse toujours sur nos vies, notre quotidien : délocalisation, chômage, pouvoir d'achat en berne et provoque frustration et incertitude.

Toujours le même discours de la part des apôtres de la mondialisation et de l'économie libérale justifiant, avec l'aide des médiats complaisants, la libre concurrence, entre les marchandises mais aussi entre les salariés. Ainsi, le sortant de l'Élysée est intervenu, une façon de jeter une pierre dans son propre camp pour en favoriser un autre ! Pendant ce temps, si les difficultés s'accumulent pour bon nombre de foyer, la situation des PDG du CAC 40, elle, est plus que confortable.

Dans cette période quelques faits marquants.

- La manif des 9 organisations de retraités le 30 mars dernier, pour les mêmes revendications que les précédentes ;

- Les événements, voire un soulèvement, en Guyane. Un abandon caractérisé des pouvoirs publics ;
- La date du 1^{er} avril a fait l'objet de l'augmentation des prestations sociales. Un geste de grande bonté + 0,3% !
- Une modification des plafonds de ressources pour la CMU, l'AME et l'ACS ;
- Une baisse des tarifs du gaz ;
- Mais aussi la reprise des expulsions locatives ;
- Toujours pas d'inversion de la courbe du chômage ;
- Depuis le 1er Mai la consultation médicale passe de 23 € à 25 € ;
- Mais aussi le positionnement de la CGT en deuxième place derrière la CFDT, dans les entreprises du privé.

Je vous laisse le soin de compléter et de commenter.

En cette période électorale les français sont comblés de promesses. Mais quant est-il de leurs besoins de leurs ressentiments dans leurs vies de tous les jours. Je souhaiterais vous faire part d'une enquête menée par une mutuelle et un institut de sondage belge.

J'en ai extrait quelques passages :

- Dans le domaine de la santé, 66,8% des français estiment excellent et de qualité notre sys-

tème de protection tout en le considérant à 72,9% comme menacé.

- Leurs bien-être se situe à 66,4% dans les relations familiales et à 79,3% avec les amis.
- Pour eux la vie associative favorise la qualité de la vie. A l'inverse ils rejettent : les journalistes, les syndicats, les grandes entreprises, l'Europe, les banques et les partis politiques.
- Ils sont conscients des inégalités : sociales, homme/femme, de la difficulté à trouver un emploi à 47% et constatent la perte des services publics.
- Ils considèrent à 59% que l'émigration est une source d'enrichissement pour le pays.
- Ils pointent l'origine des inégalités venant d'un mauvais partage des richesses et cela à 91,6% et désignent la mondialisation de l'économie comme responsable.
- Certains, placés dans l'obligation d'aider les enfants voire petits enfants, sont inquiets de l'avenir.
- 39% épargneraient et 33% sont dans l'incapacité de le faire.
- Les relations professionnelles sont devenues une sinécure, 30% craignent le licenciement, 32% le travail comme pénible, 50% s'estiment stressés.

Compte rendu de la commission exécutive

Rapport sur l'actualité sociale de Jean-Claude GUERINEAU

- La dégradation de l'environnement inquiète à 83%. Alors que 65% partagent, que l'évolution des sciences apportera les solutions à la vie de demain.
- Ils confirment à 87% que la finance occupe une trop grande place et que la mondialisation à 91% appauvrit les pauvres et enrichit les riches.

Une petite diversion, un petit rappel qui corrobore le bien fondé de nos analyses m'a semblé nécessaire.

Passons au plat de résistance, les élections !

En préalable, un rappel : la CGT s'est prononcée pour d'une certaine neutralité dans ce scrutin, tout en réaffirmant ses exigences. Elle demandait à ses adhérents à ses militants de mettre leur bulletin de vote en adéquation avec nos revendications : SMIC à 1 800€, les 32H, une Sécurité sociale professionnelle, une protection sociale de haut niveau, des services publics en état de fonctionner et la construction d'une véritable Europe sociale. En faisant la démonstration que cela est possible au sein de la 5^{ème} puissance mondiale, au regard des cadeaux faits au patronat, des 75 milliards d'euros de bénéfice, délogés par les grandes entreprises et des 500 milliards d'euros versés en 10 ans à leurs actionnaires. Dans le même temps elle nous alertait des dangers du sectarisme, du populisme et du risque d'une politique de haine basée sur l'exclusion. La fin du communiqué confédéral était clair : « Refuser d'avoir le choix entre le pire et le moins pire et vouloir le meilleur ».

Il y a un an les dés étaient jetés, les favoris en lisse. Nous nous attendions à une ba-

nale alternance organisée par les institutions de la 5^{ème} république. Etrange feuilleton où le scénario a été réécrit à maintes reprises, au grés des primaires, des révélations de la presse, de candidat surprise (pas pour l'Elysée), du refus de discuter d'une plateforme commune pour des candidats de même sensibilité, le tout accompagné, de trahison, de malhonnêteté, du refus de répondre à la justice, de mensonges, en banalisation, de séduction en démagogie, et aussi de cette obsession de vouloir réformer la France, voire de la libérer, de quoi ? Et de parler de jeux de système. Tout cela a perturbé tous les pronostics et fait perdre leur latin aux électeurs jusqu'à les inciter à voter « utile ».

Triste spectacle !

Le résultat est là. Le peuple français, quelque peu opportunisme, n'a entendu que les chants des sirènes sans en connaître les partitions et surtout sans que l'on n'ait répondu à son profond ras-le-bol et à son désir d'unité ! Toutefois le bon résultat du plus prometteur des programmes pour les salariés, mené par un tribun indépendant, (peu reconnaissant de ses soutiens), a laissé des traces dans les têtes.

Nous voici, entre ces deux tours, revenus au point de départ, comme tous les 5 ans, avec cette fois un casting du type de 2002, et pour la première fois, il ne s'agit pas d'un combat, droite, gauche.

Le front républicain fera-t-il cette fois-ci son office ? La CGT le souhaite.

Qui sont-ils ?

D'un côté le clone du futur ex président (rajeuni cette fois-ci). Les mêmes choix sociaux-démocrates vont continuer à s'appli-

quer : une loi travail bis, les traités de libre échange signés, la casse de la protection sociale, la fin des 35 heures, moins de fonctionnaires, etc. Le tout sous un régime d'ordonnances gouvernementales, avec comme fidèles soutiens, ses amis de la banque, du patronat et des marchés.

L'autre choix est dangereux pour la démocratie. Derrière un programme ripoliné pour masquer l'image du patriarche, teinté de social, d'une indépendance monétaire et politique du pays proclamé, au risque de l'isoler. L'exclusion menée dans toutes les couches de la société, la xénophobie installée comme système de solidarité, nous menace. Sous leurs costumes trois pièces se dissimulent les chemises noires des années 30. Il suffit de constater ce qui se passe dans les municipalités qu'ils dirigent en méthodes fascistes. Nous ne souhaitons pas les voir aux manettes.

Dur dilemme que nous pose ces élections, en syndicaliste responsable, non neutre, discutons-en !

Quelle qu'en soit l'issue, que de temps perdu, d'espoirs déçus, 5 ans de galère sont programmés.

A souhaiter que les législatives qui vont suivre lèvent de nouvelles espérances, malgré que le monde politique installé depuis des années se retrouve en pleine dislocation et recomposition.

Attendons-nous camarades à battre de nouveau le pavé et comme l'aurait dit le poète « en groupe en ligne en processions depuis 200 générations... »

Depuis la rédaction de ce rapport, Monsieur Macron a été élu président et un français sur deux s'est abstenu aux législatives. La lutte ne fait que commencer !

Compte rendu de la commission exécutive

Présidence Alain HOFFECART

La discussion se poursuit sur le document d'orientation du 6ème congrès de UFRBCA.

La question de la continuité syndicale est essentielle pour parvenir à nos objectifs. Nécessité de convaincre et de réfléchir à la composante de la syndicalisation.

Un camarade intervient pour dire que cela faisait plus de 15 ans que cette question de la continuité syndicale était posée et qu'il fallait bien reconnaître les difficultés rencontrées pour y parvenir.

Se pose également la question de notre attitude face à ceux qui disent avoir voté LE PEN.

Souvent l'expression « mettre le pied à l'étrier » revient dans les discussions. Il ne faut pas négliger la longueur du parcours qui nous attend pour atteindre nos objectifs. La notion de classe ne doit jamais être perdue de vue.

Un camarade s'interroge sur l'adhésion des agriculteurs retraités ou de leur épouse qui ont pu être militants de la Confédération paysanne et qui, une fois en retraite, ont les mêmes revendications que les salariés retraités. Les veuves notamment qui ne touchent qu'une petite pension.

Une autre question vient en débat. Les temps sont difficiles pour le syndicalisme. Le débat montre que l'on n'est pas déterminé à 100% comme retraité ou comme militant CGT.

La continuité syndicale doit aussi être envisagée en veillant à une bonne répartition des tâches.

Les retraités sont souvent considérés comme des actifs dans les syndicats. Les retirer des tâches syndicales qu'ils occupent peut conduire à perdre des retraités mais aussi des syndicats.

Un débat est engagé sur l'article 13 des statuts de l'UFR.

Un intervenant pose la question de la modification ou même de l'abrogation de cet article qui indique que :« L'UFR est représentée par un de ses membres, invité permanent à la CEF ».

Pour ce camarade, ce représentant des retraités doit rester un actif de la CGT.

Après un vote, la CE considère qu'il n'y a pas d'urgence en la matière et qu'il conviendra de faire avancer cette idée dans le cadre de la continuité syndicale.

Un camarade de la section des retraités des carrières de TRAPP évoque l'expérience qui a été menée par la section des actifs.

Un courrier a été envoyé aux retraités pour qu'ils participent à une rencontre pour débattre des problèmes liés aux retraités.

A cette occasion 6 anciens salariés ont repris leur carte à la CGT. Ceci démontre les possibilités de convaincre des retraités de revenir à la CGT.

La discussion porte également sur la portabilité des droits en matière de santé au

travail et après le travail. Ainsi sur la portabilité des complémentaires ou encore de la perte des 100% pour les handicapés qui arrivent à la retraite.

La continuité syndicale,

Le 20 avril 2017, le syndicat CGT CARRIÈRE DE TRAPP a pris l'initiative de réunir les retraités pour discuter avec eux des problèmes de pension en panne d'augmentation, de la mutuelle, des problèmes de santé liés à leur longue carrière professionnelle, de la protection sociale etc.

Le syndicat partait du constat que les retraités de l'entreprise n'avaient pas été en nombre à la journée nationale du 30 mars qui avait été suivi par de nombreux retraités dans le département.

Sur les 16 convocations envoyées à leur domicile, 6 camarades répondront présents.

Après une riche discussion sur la continuité syndicale et sur les enjeux de la protection sociale, la direction du syndicat CGT de l'entreprise et les retraités présents se sont retrouvés autour d'un apéritif dînatoire conviviale et chaleureux.

La décision de s'organiser en section syndicale des retraités a été prise. Ce premier succès d'une rencontre entre actifs à retraités en appelle d'autres et cela est actée.

Compte rendu de la commission exécutive

Préparation du 6^{ème} congrès

Rapport de Michel Diamantis

Le document d'orientation

Le projet de document d'orientation remis à chacun est, comme convenu, la reprise des éléments du précédent qui nécessitent de poursuivre notre effort. Un certain nombre de propositions de modifications sont jointes ainsi qu'un questionnaire destiné à alimenter notre réflexion sur nos publications (RCBA, UFR-Actualités, blog, Facebook). Les contributions ainsi que les remontés sur les propositions faites doivent m'être adressées au plus tard le 19 juin. Les 18 camarades formant la délégation de l'UFR au 3^{ème} congrès fédéral travailleront sur ce dossier en marge des débats. Ils proposeront une synthèse de ces contributions au bureau de l'UFR de fin juin.

Quelques renseignements pratiques sur le congrès

Il se déroulera dans le centre de vacances ProBtp de Hyères du 16 au 20 octobre, comme nous l'avons décidé dans notre CE de décembre.

L'accueil se fera le lundi après-midi et la clôture en fin de matinée le vendredi ;

- Le trajet s'effectuera en TGV (ceux qui souhaitent partir de Paris doivent se faire rapidement connaître afin que nous réservions les places) ;

- Le congrès comportera l'ensemble de la direction sortante (20 camarade compte tenu des départs) 30 délégués, une dizaine d'invités et une dizaine d'accompagnants ;
- Les participants sont pris intégralement en charge par la fédération ;
- Les accompagnants assumeront leurs frais de route et seront pris en charge du lundi dès leur arrivée au vendredi fin de matinée. Il leur sera demandé une participation aux frais de 50€ ;
- Les arrivées anticipées et/ou les prolongations de séjours seront à réserver et régler directement auprès du centre de vacances.

Le bon déroulement de notre congrès suppose que dès aujourd'hui nous travaillions aux choix de nos délégués et à la mise à disposition des camarades qui constitueront la future direction de notre union fédérale. A ce sujet, la commission renforcement propose à la CE d'adopter la démarche suivante : demander que chaque candidature comporte la mention de la commission dans laquelle le futur dirigeant souhaite s'impliquer et/ou le secteur géographique qu'il est prêt à suivre. La commission des candidatures aura pour charge de constituer l'équipe à partir des besoins tant du fonctionnement des commissions que de la mise en place de référents.

Une initiative pour la mémoire

Les anciens d'une même entreprise ont été réunis à l'initiative de la section CGT des retraités de l'entreprise SAVARE.

La CGT a déjà une longue histoire dans cette petite entreprise. Le syndicat fut créée au lendemain des grèves de 68, grâce la reconnaissance des sections syndicales d'entreprise, une grande conquête obtenue de haute lutte.

La formule choisie pour les retrouvailles de ces anciens a été un repas dans un restaurant de Dives sur-Mer.

Certains ne s'étaient pas revus depuis 40 ans. C'était une époque où les luttes syndicales étaient intenses. Des succès historiques ont été obtenu par l'action très majoritaire des ouvriers et employés de cette boîte qui avait à l'époque 80 salariés.

Chacun de ces anciens, qui n'étaient pas tous syndiqués à l'époque, a témoigné souvent avec émotion, de ces années utiles qui ont profondément marqué leur vie d'homme.

Suite page 8

Compte rendu du 11^{ème} congrès de l'UCR

Marcel SCHMITLIN membre de la CE de l'UFRCBA

11^{ème} Congrès de l'UCR-CGT BORDEAUX 13 – 17 mars 2017

J'y étais ! Ou plutôt, nous y étions et nous y avons participé.

Venus de Haute Marne, Nice, Loire Atlantique, Paris et Deux-Sèvres, c'est bien une représentation de

pliquer ces orientations et mettre en œuvre les décisions prises.

Je veux témoigner ici de la réelle fraternité qui a animé notre petite équipe et l'ensemble des congressistes tout au long de cette semaine.

1^{er} jour : dans le bain tout de suite. En présence de



notre UFR qui nous rassemblait à Bordeaux pour cette semaine de Congrès de l'UCR-CGT. Comme à chaque rassemblement de ce type dans notre organisation syndicale il s'agissait de faire le point sur nos activités au cours des trois dernières années nous séparant du précédent congrès, de vérifier l'état de nos finances et à quoi elles avaient été utilisées et de décider de nos orientations pour les trois ans à venir. Enfin de désigner une Commission Exécutive pour gérer et ap-

nombreux représentants de syndicats des pays méditerranéens, après-midi internationale et volonté de se soutenir les uns les autres dans des actions communes entre autres, en direction des retraités qui ont travaillé, milité dans notre pays et qui doivent avoir les mêmes droits que les travailleurs d'ici et aussi le droit à rester ici dans des conditions de vie décentes.

2^{ème} jour : le Congrès commence. Hommage aux disparus qui s'ouvre sur la photo de Michel Pipet... in-

Compte rendu du 11^{ème} congrès de l'UCR

Marcel SCHMITLIN membre de la CE de l'UFRCBA

tense moment de recueillement. Accueil de l'UD 33 et de l'USR 33. Le gros morceau de la journée reste le rapport d'activités. Dans un contexte qui change, un climat social et politique où le vieillissement n'est pas toujours pris en compte à sa propre valeur, nous avons, nous retraités, à nous organiser pour faire entendre nos voix collectivement. Pour ce qui concerne notre syndicat, nous ne pouvons plus nous permettre de laisser partir, à l'heure de la retraite, 70% de nos effectifs par manque de proposition de s'organiser pour porter, ensemble, nos revendications spécifiques. Nous avons, même, à aller plus loin : permettre à des retraités qui ne l'ont jamais été, de se syndiquer. Le rapport d'Activités sera voté à 99,4%.

3^{ème} jour : le gros morceau. Sur deux jours nous aurons l'occasion de regarder et de rectifier le Rapport d'Orientation qui sera notre feuille de route pour les trois années à venir et qui sera voté en fin de Congrès, confié à la direction et application de la Commission Exécutive, votée, elle aussi, en fin de Congrès. Perspective d'actions :

- Poursuite de la prise en compte de l'évolution démographique

- Place des retraités dans la société et dans la CGT
- La vie syndicale et le rapport avec les autres organisations syndicales
- Lien entre retraite et travail
- Pensions et salaires
- Santé au travail et santé en retraite
- Mise en œuvre de la résolution du 51^{ème} Congrès spécifique aux retraités
- 781 amendements présentés, 315 acceptés, 466 repoussés.

Votes sur le rapport financier et les statuts pour les mettre en conformité avec les statuts confédéraux 100% chacun.

L'après-midi libre est consacrée à des visites dans la région. Vos délégués ont choisi de découvrir les vignobles de Saint-Emilion.

4^{ème} jour : Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT accompagne nos travaux ainsi que Maryse Dumas. La discussion continue sur le rapport d'orientation.

Le Rapport d'Orientation qui sera voté finalement à 96,8% nous incite, face à la crise sociale grave que nous traversons, à inventer un syndicalisme dynamique :

- Comment développer notre activité sur la localité, rencontrer les retraités là où ils sont
- Expliquer aux jeunes généra-

tions notre expérience des luttes

Tout ne va pas être réglé lors du Congrès : l'Avenir est aux audacieux !

Aboutissement, étape et nouveau départ, c'est comme cela que notre délégation a vécu ce Congrès réussi. Organisation quasi parfaite et fraternité.

Je reste frappé par le dynamisme de tous ces « vieux » rassemblés pour se dire comment la lutte ne s'arrête pas avec la vie professionnelle. Content de voir aussi comment les femmes prennent leur place dans les luttes et dans les organes de directions syndicales. J'ai été élu à la Commission Exécutive de l'UCR, présenté par notre UFR-CBA. Merci de votre confiance, je tâcherai de m'en montrer digne et d'être porteur de ce dynamisme qui anime notre union.

Nous avons à préparer notre prochain congrès de l'UFR, je souhaite qu'il soit encore plus dynamique et fructueux que le congrès confédéral et je m'y emploierai avec vous.

Nous avons aussi à prendre notre place dans le Congrès Fédéral en juin, place définie par le 51^{ème} Congrès Confédéral de Marseille.

Extraits de la lettre au Président envoyée par les 9 organisations de retraités

Monsieur le Président, les citoyens et citoyennes de ce pays viennent de se prononcer et de vous élire à la présidence de la République.

- **Nous ne voulons pas d'un système par répartition à cotisations définies (dit système à point) qui s'apparente au système suédois. Pour rappel, le 1^{er} ministre suédois déclarait en février 2012 que les actifs devraient travailler jusqu'à 75 ans s'ils voulaient bénéficier du même niveau de retraite qu'en 2011.**
- **Nous demandons, la revalorisation des pensions au 1^{er} octobre 2017 et le retour au 1^{er} janvier de chaque année ainsi que le rattrapage du pouvoir d'achat perdu.**
- **Nous demandons l'indexation des retraites et pensions sur l'augmentation du salaire annuel moyen et non plus sur l'inflation, ce qui a conduit à accélérer le décrochage du pouvoir d'achat des retraités.**

Monsieur le Président, nous souhaitons exprimer notre désaccord sur la proposition consistant à augmenter, pour 60 % de retraités, de 1,7 point la CSG, qui est un impôt, pour compenser les baisses de cotisations salariales. C'est, si l'on comprend bien, en prenant dans la poche des retraités que l'on pourrait redonner du pouvoir d'achat aux actifs. Ajouter 1,7 % de contribution sociale généralisée aux 0,3 % de la CASA, à la suppression de la 1/2 part et à la fin de l'exonération des majorations familiales va faire bon- dir encore une fois la pression fiscale sur les retraités,

Enfin, c'est négliger que cet impôt est largement supporté par les salariés, actifs ou non, sachant que depuis la mise en place de la CSG en 1991, la part de la cotisation dans le financement de la sécurité sociale est passée de 86,8 % à 67,3 % alors que la part de l'impôt incluant la CSG est passée de 4,9 % à 28,6 %. Et rappelons qu'en plus, au 1er janvier 2015, 400 000 retraités assujettis au taux réduit de 3,8 % de la CSG ont été alignés au taux de 6,6 % et pour ces retraités se rajouteront les 1,7 % de CSG.

La suppression partielle de la taxe d'habitation pour les couples percevant moins de 3 800€ mensuels ne nous paraît pas une bonne mesure, d'une part parce que la taxe reste profondément inégalitaire selon les communes et les quartiers d'habitation, d'autre part car elle risque de porter atteinte aux capacités des localités pour investir et développer les services publics.

Nos organisations considèrent que l'aide à l'autonomie devrait être prise en charge par la Sécurité sociale, par une extension du domaine de l'assurance-maladie. Et elles revendiquent un nouveau modèle économique du secteur basé sur les principes du service public.

En matière de santé, pour les soins essentiels nous voulons que la prise en charge soit réalisée dans le cadre de la Sécurité Sociale. Nous craignons que « ces risques essentiels » ne soient pris en charge que par les mutuelles. De trop nombreux retraités sont dans l'impossibilité de se payer une mutuelle...

Une initiative pour la mémoire

(suite de la page 5)

Dans ces années-là, il n'était question que de nouvelles conquêtes, de droits nouveaux, d'avancée sociale. Ainsi, ces anciens se sont-ils souvenus de l'utilité du Comité

d'Entreprise qui avait obtenu des moyens conséquents pour mener des activités qui rassemblaient l'ensemble des salariés.

Chacun à sa façon a pu témoigner de la nécessaire reconnaissance du fait syndical dans l'entreprise qui était vu comme une nécessité

absolue face à un employeur qui pensait avant tout aux profits.

C'est les combats des militants d'hier et d'aujourd'hui qui ont permis que SAVARE, qui a aujourd'hui changé de nom, soit encore une entreprise qui fait référence dans le secteur du bois.

Gérard MORLIER